|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2015 Genève, 12-22 mai 2015** |  |
| **UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS** |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: ADM 10** | **Addendum 1 au Document C15/65-F** |
| **20 mai 2015** |
| **Original: anglais** |
| Note du Secrétaire général | |
|  | |

Veuillez trouver en Annexe la présentation du rapport du Vérificateur extérieur des comptes de l'Union.

**Annexe**: 1

Mesdames et Messieurs les délégués,

Mes collègues et moi avons le grand plaisir de vous présenter, au nom du Président de la Cour des comptes italienne, M. Raffaele Squitieri, l'attestation d'audit et le rapport d'audit concernant les états financiers de l'Union internationale des télécommunications au 31 décembre 2014.

D'après les résultats de la vérification et des analyses que nous avons menées sur les données financières consignées dans les états financiers, nous avons formulé un "avis sans réserve", dans lequel nous soulignons que **les états financiers de l'UIT pour 2014 donnent une image fidèle, pour tous les points essentiels, de la situation financière de l'Union internationale des télécommunications au 31 décembre 2014 et de l'exercice clos à cette date, de sa performance financière, de l'évolution de ses actifs nets, de ses flux de trésorerie et de la comparaison entre les montants budgétisés et les montants effectifs, conformément aux normes IPSAS et au Règlement financier et Règles financières de l'Union**.

Dans le certificat de vérification susmentionné, nous avons également mis l'accent sur la question des passifs actuariels de l'Assurance maladie après la cessation de service (ASHI) dans un "exposé de la situation", point central de notre rapport d'audit, dans lequel nous demandons que des mesures soient prises et suivies par la direction, afin d'évaluer leur efficacité.

Le rapport d'audit, joint en annexe à l'attestation d'audit et publié conformément au Règlement financier et aux Règles financières (ainsi que le mandat additionnel pour la vérification extérieure des comptes) de l'Union, met l'accent sur les données principales des états financiers. Le rapport présente également, conformément à notre méthodologie de vérification, des suggestions et des recommandations à l'intention de la direction, concernant des questions que nous avons estimé pertinent de souligner: les **recommandations** s'inscrivent dans le processus de suivi effectué par le Groupe de travail du Conseil sur les ressources financières et les ressources humaines et les **suggestions** sont suivies exclusivement par les vérificateurs extérieurs.

Un exemple de ces recommandations et suggestions figure dans l'exposé sur la question des passifs actuariels de l'Assurance maladie après la cessation de service (ASHI) mentionné ci‑dessus. A cet égard, nous avons évalué si les montants comptabilisés de ces passifs concordaient avec les hypothèses actuarielles retenues par la direction, en raison de l'incidence significative de ces montants sur l'état de la situation financière de l'UIT.

D'après les résultats de notre vérification, nous avons validé ces hypothèses, puisqu'elles **concordent avec les tendances et les taux économiques et cadrent avec les données dont nous disposions à l'UIT au moment où nous avons réalisé notre audit**. Nous avons également suggéré à la direction **d'examiner, à la fin de l'année 2015, la nécessité de réviser certaines hypothèses**.

Notre vérification a confirmé que les montants comptabilisés étaient pour l'essentiel corrects.

Compte tenu du montant de ces passifs et du fait qu'ils sont insuffisamment financés, nous avons recommandé à la direction ce qui suit:

a) Envisager de prendre des mesures correctives (que nous avons présentées et appelées "leviers") et porter cette question à l'attention du Conseil.

b) Contrôler ces leviers pour garantir un financement par répartition et à long terme qui soit suffisant.

c) Réaliser une étude actuarielle complète pour évaluer si et à quel moment la santé financière de l'UIT risque d'être compromise sur le long terme par les provisions pour le régime d'assurance maladie.

Notre rapport présente également les résultats de la vérification que nous avons effectuée concernant d'autres questions, telles que les publications, les marchés publics, la gestion du personnel, les actifs de faible valeur et les biens perdus ou volés. Il traite dûment du suivi, par la direction, des recommandations émanant des vérifications extérieures des années précédentes.

En outre, conformément au Règlement financier et aux Règles financières de l'Union, nous avons certifié les comptes relatifs aux projets financés par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), dans le cadre du Fonds pour le développement des technologies de l'information et de la communication (FD-TIC); nous avons également publié un rapport *ad hoc* sur la gestion et les résultats de la manifestation Telecom World 2014, tenue à Doha.

Mon collègue, M. Giacinto Dammicco, exposera les questions principales dont il est question dans ce rapport.

Mesdames et Messieurs les délégués, nous sommes prêts à répondre à vos questions sur le contenu de nos rapports d'audit, et serons ravis de le faire.

Nous souhaitons adresser nos sincères remerciements à la direction et au personnel de l'UIT pour leur aimable coopération et le professionnalisme et la disponibilité dont ils ont fait preuve en nous fournissant les renseignements et les documents nécessaires pour mener à bien notre activité de vérification dans les meilleures conditions.

Je vous remercie beaucoup de votre attention.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_